



## **Compte Rendu de L'assemblée Générale de l'AFP**

### **Du 10 Décembre 2021 à 18 h salle communale du Bourget**

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, les mesures sont prises dans le respect des gestes barrières, passe sanitaire à l'entrée

(Masques, gel, et distanciation physique).

La convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire a été transmise aux propriétaires par courrier, courriel, et en main propre.

### **Ordre du jour**

- 1) Rapport moral
- 2) Rapport financier
- 3) Présentation des surfaces pour chaque exploitant du territoire
- 4) Travaux en cours bilan et prévisions année 2022
- 5) Versement des indemnités pour les surfaces du Carrelet, Mélezet, les Cotes et la Combe.
- 6) Élection des membres du bureau
- 7) Questions diverses

#### **Présents :**

Treize (13) personnes présentes. M Gilles Margueron Maire de la commune de Villarodin Bourget, M Bregeon Sébastien Chef de secteur du PNV, Vingt et une Procurations.

#### **Membres du conseil syndical Présents :**

Danielle Buisson, Raymond Lazier, Didier Buisson, Georges Lozat, Guy Margueron, Maryline Duval.

#### **Excusés :**

Alain Buisson, Éric Buisson, Pascale Buisson, Daniel Parmier, Bruno Buisson, Dominique Ernaga, Jean Louis Bermond, Jacky Bellissand, Pierre Margueron.

#### **Propriétaires excusés :**

Mme Verneret, Mme Mollard Helene, M. Merlo Bernard, M Avenièrès Adrien, M. Bertoli Jacques.

### **Déroulé de l'Assemblée Générale AFP de Villarodin Bourget La Norma**

#### **Rappel des statuts :**

L'Assemblée générale est valablement constituée quand le nombre total des voix des membres présents et représentés est au moins égale à la moitié plus une voix du total des voix de ses membres, de ce faite, les conditions n'étant pas remplies l'Assemblée Générale est à nouveau convoquée sur le même ordre du jour dans l'heure.

Le quorum n'étant pas atteint l'AG débutera à 19h, comme prévu dans les statuts.

La présentation de l'Assemblée se déroule au moyen du vidéoprojecteur afin d'apporter une lisibilité aux personnes présentes. Ce document sera diffusé sur le site de la commune via la page AFP. <https://villarodin-bourget.fr> «*Commune > Agriculture & Pastoralisme > Association Foncière Pastorale* », en complément du compte rendu.

En préambule, Mme La Présidente offre le verre de l'amitié à toute l'assemblée, pour célébrer les vingt ans de vie de L'AFP. Mme la Présidente remercie le travail et l'implication des membres du conseil syndical durant l'année, avec l'écriture de conventions, les réunions de chantier en lien avec les travaux de végétations sur le territoire (compensations TELT). Tous ces efforts pour un objectif commun. Maintenir une activité agro pastorale sur la commune. Remercie M. Lazier Raymond pour le soutien qu'il apporte à Mme Kierski Alexandra, dans le cadre de son installation sur Villarodin.

Remercie également le soutien de la collectivité, pour la diffusion et le travail de comptabilité réalisé avec beaucoup d'efficacité par les agents de la commune. Souligne aussi tout l'intérêt des relations avec la commune, le Parc National de la Vanoise et la Station de la Norma.

M le Maire remercie à son tour le travail que réalise Mme La Présidente et souligne un point sur la communication : Il semblerait utile de rappeler les possibilités que détient l'association (AFP) lorsque des travaux sont présentés et validés en Assemblée Générale. Mme la Présidente rappelle que les statuts sont en ligne ainsi que le règlement intérieur de l'Association.

## **1) Rapport Moral :**

### **SEA et AFP :**

Travail sur les avenants avec les exploitants (Alexandra Kierski /Nathalie Choiseau). Extension des surfaces pour Mme Kierski, qui prendra pour l'année 2022 les secteurs de l'Orgère, la Combe, Jardelly, Pré de four et une partie de Grand Chenal, pour l'alpage d'estive. Une collaboration précieuse également pour la médiation.

### **TELT et AFP :**

Les travaux à compensations agricoles et environnementales sont terminés sur Villarodin. Il nous reste à conforter le réseau d'eau sur le secteur des Affettoures et du Net, avec le soutien de Thierry Buisson.

L'entreprise choisie a réalisé un travail très précis et méticuleux sur Villarodin. Une écoute et des solutions trouvés à chaque problème rencontré lors des réunions de chantier (une par semaine depuis le 31 Août)

Sur Le Bourget, les travaux sont, en grande partie, réalisés. Ils ont débuté par l'amélioration des accès et la réalisation du réseau d'eau, sur Chatalamia et Saint Apolonie. Il reste des travaux de végétations en cours de finition sur le haut de Saint Apolonie. Nous travaillons également pour réaliser des travaux de végétations sur Plan Champ.

M le Maire nous fait remarquer que l'ensemble des travaux réalisés sont de très bonne qualité. Il aimerait cependant que sur la Touvière, ( site à fort enjeux environnementales) les branches restantes soient broyées ou évacuées, comme cela est fait sur l'ensemble des sites. Nous évoquerons le sujet lors de la dernière réunion de chantier du 16 Décembre 2021.

### **RTE et ENEDIS :**

Présentation et rôle de l'AFP, suivi des travaux pour ENEDIS. Avec RTE une réunion de travail est prévue le 19 Janvier 2022.

### **FDAFP de Savoie :**

Rencontre annuelle des présidents d'AFP 73.

Comme dans beaucoup d'associations les volontaires bénévoles sont peu nombreux. Il a été proposé d'ouvrir le conseil d'administration aux membres extérieurs.

### **AFP sur l'année 2021 :**

Synthèses et bilan d'automne avec les exploitants. Bilan positif des rapports entre l'AFP et les exploitants. Une remarque de M le Maire, qui souhaiterait que les propriétaires de chevaux retirent les fils des parcs lorsque les animaux ne sont plus en pâture.

### **Travail de rédaction :**

Avenant au contrat du groupement de la partie (en cours) pour les zones de Rimollard , sous le trait et les parties basses de Chatalamia. M le Maire ne souhaite pas de leurs chiens de protections dans le vallon, M le Maire rappelle sa responsabilité sur le territoire. M Le Maire évoque aussi le manque de communication avec les bergers quand des situations délicates, avec leurs chiens, surgissent (exemple encore cette année dans le Vallon de l'Orgère).

Contrat pluriannuel de pâturages avec Noémie charrier (équins) – Contrat Pluriannuel de pâturages avec Mr Berthelot pour les surfaces sur les Turfs –Le secteur de Chatalamia sera fauché pour le moment par Georges Lozat avec le soutien de Dylan Simon et Davy Portaz (même situation que pour le Vet et Pierre Brune) les propriétaires de ces secteurs ne sont pas indemnisés puisqu'il n'y a pas de conventions avec un exploitant.

### **Travail de concertation :**

Entre la station de la Norma (**SOGENOR**) et M Menjot qui souhaite mettre des génisses sur les zones dont la fauche reste très difficile.

### **Journée citoyenne :**

Ramassage des déchets sur Villarodin une demi-journée avec 30 Bénévoles.

L'AFP s'est munie d'outils utiles pour l'arrachage d'arbustes, disponible pour tout le monde.

**« M le Maire quitte l'Assemblée, mais avant, nous fait part d'une information qu'il vient de recevoir de la part des services de la préfecture de Savoie, à savoir qu'une étude de projet de carrières sur la vallée et sur notre commune, site des Turfs est en cours de réalisation. Un projet inquiétant d'un point de vue touristique et environnementale. (Certainement en lien direct avec le projet du Lyon Turin). Nous serons informés dans les prochains mois. »**

### **Comment communiquer :**

Via le site internet de la commune <https://villarodin-bourget.fr> (voir les statuts et le règlement intérieur). Les membres du conseil syndical sont à votre écoute pour toutes informations concernant l'association.

### **Propositions en cours de travail :**

- Ouverture vers la vallée (commission Activité de Pleine nature) de la communauté de commune **HMV**. Première rencontre le 05 Octobre 2021. Il reste important que les décideurs sachent ce qu'ils trouvent sur les territoires soumis à des projets de revalorisation des sentiers de randonnées.
- Article sur le journal de Terra Modana au printemps 2022 pour parler de l'installation de la ferme agricole caprine « Les Arcosses » de Mme Kierski Alexandra.



- Parc National de la Vanoise : **Améliorer les canaux d'informations.**

Emplacement d'un kiosque partagé sur l'Orgère : Vente des produits en lien avec l'installation de Mme Kierski Alexandra et communiquer sur l'agro-pastoralisme de notre territoire et plus largement sur la vallée.

- Création d'événements : Autour des enjeux écologiques, site du Bourget. Des panneaux d'informations seront mis en place sur deux secteurs, sur la roche et la Touvière.
- Création de panneaux d'informations : AFP Exploitants
  - ✓ La Norma (Repose et Mélezet)
  - ✓ Amodon secteur de fauche et pâture
  - ✓ Villarodin ferme « les Arcosses » activité agricole et les espaces pastoraux
  - ✓ Le Bourget la ferme « l'herbier de la Vanoise » activité agricole et espaces pastoraux.

### **Mieux se connaître. Espaces partagés avec qui ?**

Travail de concertation :

- ✓ La commune de Villarodin Bourget
- ✓ La station de la Norma
- ✓ Le Parc National de la Vanoise
- ✓ Commission de pleine nature de la Communauté de Communes de Haute Maurienne Vanoise.
- ✓ Le journal de Terra Modane
- ✓ La société économie alpestre

**« Le rapport moral est approuvé à l'unanimité. »**

## **2) Rapport Financier :**

Lecture du tableau (projection du fichier Excel) récapitulatif du fonctionnement et explications des investissements pour cette année.

Les ressources viennent principalement des loyers de location (voir le tableau joint).

**« Le rapport financier est approuvé à l'unanimité. »**


## **3) Présentation des surfaces :**

Pour chaque exploitant du territoire, avec des relations positives et une réelle implication de chacun. Douze contrats de locations.

En pièce jointe les surfaces attribuées à chaque exploitant sur le territoire.

## **4) Proposition de travaux 2022 :**

- ✓ **ENEDIS** (travaux de végétation site de St Etienne). Une coupe a été réalisée ce printemps les propriétaires ont été informés pour la coupe de leur bois, il reste à trouver une solution pour les branches (travail avec la commune),
- ✓ La Repose de remise en état des pistes de ski (terre végétale),
- ✓ Restauration des canaux d'irrigation en cours d'étude sur Villarodin,
- ✓ Travaux d'élagage sur Amodon zone des crottes (maintien des milieux ouverts) Zone de Jean Louis Favre location d'un broyeur,
- ✓ Travaux d'amélioration de stationnement pour l'accès à Provarel dessus. Accord du département en attente. (Zone de pâture Mme Fressard Murielle).

- ✓ Hébergement mobile sur le vallon de l'Orgère, plus « **Kiosque Information** »  (besoin de bénévoles pour sa construction avec l'aide des conseillers), emplacement prévu sur la parcelle **EDF** (accord obtenu). Cet hébergement sera déplacé à la fin de l'estive et stocké (lieu à définir).
- ✓ Journée ramassage des déchets le Bourget au printemps 2022 (bénévoles et commune).

**« Le programme de travaux est approuvé à l'unanimité. »**

## **5) Versement de l'indemnité aux propriétaires :**

**Le versement des indemnités se fait tous les trois ans (3ans) et répartis par groupe :**

**Exemple cette année :**

- Groupe B : la combe le Carrelet Les Cotes, le Melzet (Années 2018-2019-2020 : Versement en **2021**) en lien avec la convention de Mme Tamisier Fanny.

Elle sera reversée aux propriétaires par l'intermédiaire du Trésor Public et ce par virement. Pour recevoir cette indemnisation, le propriétaire devra remettre un **RIB** (Relevé d'identité Bancaire) directement à l'AFP. Le montant de l'hectare est de **8,38€**.

Les sommes non réclamées par le propriétaire au bout de trois ans reviennent à l'**AFP**.

## **6) Élection des membres du bureau :**

Pas de candidatures par courrier, la demande est faite en Assemblée Générale : Pas de candidat à ce jour.

Le conseil syndical aurait voulu que des propriétaires de Villarodin viennent renforcer l'équipe.

## **7) Questions diverses :**

Le conseil syndical a besoin de renouveler ses membres, mais fautes de volontaires Mme la Présidente pose la question suivante :

**« Faut-il ouvrir l'entrée aux personnes non propriétaires mais volontaires de la commune ? »**

Cette « Question » sera à débattre lors de la prochaine Assemblée générale.



Fin de l'Assemblée Générale à 20h30.